

AVIS DE MISE EN VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Tribunal Judiciaire de SOISSONS (02)
devant Monsieur le Juge de l'Exécution
au Palais de Justice Rue Saint Martin
au plus offrant et dernier enchérisseur

LE MARDI 24 MARS 2026 à 10 HEURES

COMMUNE DE NEUILLY-SAINT-FRONT
(Aisne)

Une maison d'habitation, semblant inoccupée, sise Le Bourg Sud 1 A Chemin de la Chantraine, comprenant :

- Entrée, salle de séjour, salle à manger, une cuisine américaine, un couloir de distribution, trois chambres, un WC, une salle de douche
- Combles
- Terrain autour

D'une surface habitable de 79.96 m²

Lieudit « Le Bourg Sud » Cadastré section K n° 891

MISE À PRIX : 46 400 € (quarante-six mille quatre cents euros)

Les visites auront lieu sur place le mardi 10 mars 2026 de 9 h 30 à 10 h 30

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de SOISSONS, à condition de procéder à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10% de la mise à prix, par un chèque de banque établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocat du Barreau de Soissons.

Les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix.

Le cahier des conditions peut être consulté :

1 – Sur le site internet ou au Cabinet de Maître Karine CORROY, Avocat, 32 avenue de Soissons à CHATEAU THIERRY, 02400 – Téléphone : 03.23.69.01.80

2 – Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de SOISSONS, 02200, Palais de Justice – 76 rue Saint Martin – Téléphone : 03.23.76.39.39

Site : www.corroy-avocat.fr

Me Karine CORROY – Avocat